



## Obtenir nationalité française

Par **Munoz Anna**, le 15/01/2018 à 14:30

Mon fils Helio, âgé de 25 ans, voudrait faire la demande de nationalité française car son père est français. Helio et moi sommes espagnols. Que faudrait-il faire? Quelles démarches? Est-ce possible de garder les deux nationalités? Merci.

Par **youris**, le 15/01/2018 à 17:52

bonjour,

Un enfant est français dès sa naissance, même si cet enfant est né à l'étranger, si au moins l'un de ses parents est français et l'a reconnu.

le père de votre enfant était-il français à la naissance de son enfant ou durant sa minorité ?  
salutations

Par **Lila06**, le 12/02/2018 à 20:52

Bonjour maitre,

J'ai reçu un refus de nationalité française par filiation du père sachant que mon père a été réintégré dans la nationalité française et non pas naturalisé et qu'à la date de sa réintégration j'étais majeure. Est ce que je peux avoir gain de cause si j'introduit une procédure de recours au niveau du tribunal de grande instance Merci de me répondre.

Par **youris**, le 13/02/2018 à 18:08

bonjour,

votre père n'avait pas la nationalité française à votre naissance ni durant votre minorité, vous ne pouvez donc pas prétendre à la nationalité française par filiation.

la réintégration dans la nationalité française de votre père ne s'applique pas à ses enfants majeurs.

vous avez le droit de faire un recours devant le tgi, votre avocat saura vous indiquer les chances de succès de cette procédure.

salutations

Par **Lila06**, le **13/02/2018** à **20:39**

Bonjour Maître. Merci de m'avoir donné une réponse. Justement je voudrais connaître quels sont mes chances d'obtenir la nationalité française avant d'entamer une procédure auprès du TGI car actuellement je suis en Algérie et que je dois me déplacer en France spécialement pour prendre un avocat. Je vous demande de bien vouloir me dire quels sont mes chances de réussite ainsi que votre adresse et coordonnées et le montant des honoraires d'une telle procédure afin de me préparer financièrement. Salutations distinguées.

Par **youris**, le **14/02/2018** à **10:04**

je ne suis pas avocat donc je ne peux pas répondre à votre demande.  
vous pouvez peut être vous renseigner auprès d'un consulat de france en algérie.

Par **Lila06**, le **14/02/2018** à **21:08**

Merci infiniment